

# Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.  
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTIONS

FI30221

Par acte SSP du 27/05/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : HAPPY GARDEN FWI  
Objet social : L'entretien d'espaces verts et jardins; l'évacuation des déchets verts  
Siège social : Quartier La Charles Le Vert Pré 97231 Le Robert.  
Capital : 1500 €  
Durée : 99 ans  
Gérance : M. HO-HIO-HEN Yann, demeurant Quartier La Charles Le Vert Pré 97231 Le Robert  
Immatriculation au RCS de Fort-de-France

FI30222

## SCI BAIE DES HIBISCUS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2022, il a été constituée une S.C.I. ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : BAIE DES HIBISCUS  
Capital : 1 000 (mille) euros  
Siège : Pointe Jacob - Cap EST - 97240 LE FRANCOIS  
Objet : L'acquisition et la location de tous biens immobiliers, L'acquisition de terrains à bâtir ainsi que les droits de tous les immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrain.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS  
Gérant : Madame Corinne GILLARD née le 01/06/1968 à ENGHEN-LES-BAINS, demeurant Pointe Jacob - Cap EST - 97240 LE FRANCOIS, célibataire, de nationalité française  
Clause d'agrément : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.  
Immatriculation au RCS de FORT-DE-FRANCE

Madame Corinne GILLARD

FI30223

Par acte SSP du 12/04/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : MEDIA CENTER ROBERT  
Sigle : MCR  
Objet social : Le commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé  
Siège social : Centre commercial et d'Affaires le Courbaril 68, Rue du Courbaril 97231 Le Robert.  
Capital : 5000 €  
Durée : 99 ans  
Président : CELO HOLDING, SARL au capital de 5000 €, ayant son siège social CENTRE D AFF LE BAOBAB PL D ARMES 97232 Le Lamentin, 848 667 457 RCS de Fort-de-France  
Admission aux assemblées et droits de votes : Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.  
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Immatriculation au RCS de Fort-de-France

FI30228

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée :  
**GROUPE DML**  
Siège social : 33 La Sagesse 97215 RIVIERE SALEE  
Capital : 21.000€  
Objet : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.  
Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, comptable, technique, commerciale, financier ou autres.  
Président : Mme SOULAS Delphine, 13 Viguier, Lotissement des trois poiriers 97215 RIVIERE SALEE.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30229

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée :  
**CHAZOWN GLOBAL INVEST**  
Siège social : 16 rue Sabine ANDRIVON-MILTON, pointe athanase 97280 LE VAUCLIN  
Capital : 500€  
Objet : L'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, la vente, la propriété, l'administration, la gestion de titres, parts sociales, obligations ou autres valeurs mobilières, et d'une façon générale, la prise de toute participation dans toute société existante ou à créer  
Président : M DÉMAR Dominique, 16 rue Sabine ANDRIVON-MILTON, pointe athanase 97280 LE VAUCLIN.  
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.  
Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30231

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée :  
**DÉCO INDUS MADININA NÉGOCE**  
Siège social : 33 La sagesse 97215 RIVIERE SALEE  
Capital : 2.000€  
Objet : Vente de produit d'entretiens et de matériel écologiques nouvelles générations pour le monde industriel, BTP et privé. Négoce, import/export, achat, vente de tous articles de quincaillerie,  
Président : Mme SOULAS Delphine, 33 La Sagesse 97215 RIVIERE SALEE.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30232

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée :  
**ENEZ MADININA TOURISME**  
Siège social : 33 La Sagesse, Lotissement les trois poiriers 97215 RIVIERE SALEE  
Capital : 13.000€  
Objet : Hébergements touristiques saisonniers. Prestations, services et animations touristiques. Loisirs de la nature. Evasion et échanges culturels.  
Président : M LETONTURIER Maxime, 13 rue viguier, Lotissement les trois poiriers 97215 RIVIERE SALEE.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30233

Par acte SSP du 01/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée :  
**LA BIZH MADININA IMMOBILIÈRE**

Siège social : 33 La Sagesse 97215 RIVIERE SALEE  
Capital : 14.000€  
Objet : L'activité d'agence immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la gestion, la location de tous biens ou droits immobiliers ainsi que l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce.  
Président : M LETONTURIER Maxime, 13 Viguier, lotissement des trois poiriers 97215 RIVIERE SALEE.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

## MODIFICATIONS

FI30239

## CEGIB AUTOMATION SARL

**SARL au capital de 40 000 €**  
**SIRET : 330 649 146 00033 - RCS Fort de France**  
Lotissement Petit Parc - Chemin Fénelon  
97 224 DUCOS  
Tél. : 0596 50 52 79  
Mail : cegibautomation@orange.fr

## AVIS DE REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

Avis de réduction du Capital Social par rachat des parts sociales d'un associé décédé, par la société CEGIB AUTOMATION SARL - Lotissement Petit Parc - Chemin Fénelon - 97224 DUCOS  
Capital social : 40 000,00 €  
SIRET : 330 639 146 00033  
RCS : Fort de France n° 330 649 146  
L'assemblée générale extraordinaire en date du 9 Juin 2022 a décidé de réduire le montant du Capital social de 40 000,00 € à 36 000,00 €, par voie de réduction du nombre de parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 360 euros.  
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera effectuée au Registre de Commerce et des sociétés de Fort de France.

Pour avis et mention  
Ducos, le 09 juin 2022

Le gérant, Ernest DEHAUTEUR

FI30230

## B&M ELEC

**SASU au capital de 500€**  
**Siège social : 11 rue des arts et métiers 97200 FORT DE FRANCE**  
**RCS 913 141 743 FORT DE FRANCE**

L'AGE du 01/06/2022 a nommé président : M BOUNOUSS Mounaïme, 264 avenue de Belle Ferme 01170 GEX en remplacement de EURL RIAC CONSULT, à compter du 01/06/2022.  
Mention au RCS de FORT DE FRANCE

## DISSOLUTIONS

FI30247

## GOLD HAIR MIXTE

**Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros**  
**Siège social : Immeuble les Hybrides, Mansarde Catalogne 97231 LE ROBERT**  
**848 443 149 RCS FORT-DE-FRANCE**

## NOMINATION GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2022 :- Monsieur Georgie BRULU, Chemin LA FLEURY 97215 RIVIERE-SALEE, a été nommé Gérant à compter

du 24/05/2022, en remplacement de Madame Laina PRESCOTT demeurant Quartier Bois Carré Lot Bois Carré Nord 97232 Le Lamentin,

Suite à la cession de parts consentie par Madame Laina PRESCOTT, à Monsieur Georgie BRULU l'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 23/05/2022.. Ancienne mention Madame Laina PRESCOTT, à concurrence de 45parts, ci quarante-cinq parts numérotées de 1 à 45 Monsieur Gérald CORANSON, à concurrence de 55 parts, ci cinquante-cinq parts numérotées de 56 à 100

Nouvelle mention Monsieur Georgie BRULU, à concurrence de 45parts, ci quarante-cinq parts numérotées de 1 à 45 Monsieur Gérald CORANSON, à concurrence de 55 parts, ci cinquante-cinq parts numérotées de 56 à 100  
Mention sera faite au RCS : FORT-DE-FRANCE.

Pour avis,

FI30248

## Dénomination : SCI FATACCY GALLIENI

Forme : SCI société en liquidation.  
Capital social : 30642 euros.  
Siège social : 49 Rue DU GENERAL GALLIENI, 97200 FORT-DE-FRANCE  
352796452 RCS de Fort de France

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 9 juin 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Josiane BEAUBRUN EN FAMILLE DIANT demeurant QUARTIER MICOLO, 97222 Case Pilote et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du FORT DE FRANCE.

Le liquidateur

FI30202

## WASH AUTO SERVICES

le 09/05/2022, l'age de la sas wash auto services, capital 2000€, 32 r etienne sicut 97233 schoelcher, rcs fort de france 893622696 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation a compter de cette même date. rad fort de france

## TRIBUNAUX

FI30241

Affaire : N° RG 20/00036 - N° Portails DB3X-W-B7E-TG7AD  
Le 15 Février 2022, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a arrêté le plan de sauvegarde et a fixé la durée à 10 ans à l'égard de :

**La S.C.I. PARAMURS**  
33 La Distillerie  
Tartane  
97220 TRINITÉ  
SIREN : 399 010 107  
Activité : Location de logement  
\* juge commissaire titulaire : Madame Sabine CRABOT, Vice-Présidente au TJ de FORT DE FRANCE  
\* MAINTIEN LE MANDATAIRE JUDICIAIRE :  
la SELARL MONTRAVERS YANG-TING, prise en la personne de Maître Yohann YANG-TING, dans les fonctions de mandataire judiciaire jusqu'à l'achèvement des opérations de vérification du passif  
6 Rue des Arums Anse Mitan 97229 TROIS-ILETS  
\* MET FIN À LA MISSION DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE ET LE DES-

# Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.  
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## IGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN ;

la SELARL BCM, prise en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI, en qualité de commissaire à l'exécution du plan ;

Route de la pointe des Sables - Lot Hardy Dessources 97200 FORT DE FRANCE

FI30242

AFFAIRE : N° RG 21/00008 - N° Portalis DB3X-W-B7F-THEH7

Le 22 Février 2022, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a constaté que le plan de redressement ( RG 09/00005) adopté le 29 juin 2010 est arrivé à son terme à l'égard de :

**La S.C.I. BIO ESPACE**  
C/o Pharmacie MONGIN  
Cité Eucalyptus

97240 LE FRANÇOIS  
SIRET : 434 504 500 00012

\* juge commissaire titulaire : **Madame Sabine CRABOT, Vice-Présidente** au TJ de FORT-DE-FRANCE

**CONSTATE que le plan de redressement adopté le 29 juin 2010 au bénéfice de la SCI BIO ESPACE est arrivé à son terme ;**

**RAPPELLE que les accords de règlement des deux créances bancaires de la BRED BANQUE POPULAIRE et du CREDIT MUTUEL conclus le 21 mai 2010 se poursuivent sur une durée de quinze ans ;**

**DONNE acte à la SCI BIO ESPACE, prise en la personne de son représentant en exercice, de ses engagements à céder les lots commerciaux n°1, n°5, n°7 (Bâtiment A) et n°16 (Bâtiment B) afin de désintéresser les deux créanciers bancaires susmentionnés ;**

\* **CONSTATE LA FIN DE MISSION DU COMMISSAIRE A L'EXECUTION DU PLAN ET DESIGNE LA SELARL BCM ET ASSOCIES EN QUALITE DE MANDATAIRE AD'HOC POUR ENCAISSER LE PRIX DE VENTE DES ACTIFS CEDES ET DE PROCEDER A LA REPARTITION ENTRE LES CREANCIERS ;**

Nom : **La SELARL BCM ET ASSOCIES**, représentée par **Me Charles-Henri CARBONI**

Adresse : Route de la pointe des Sables - Lot Hardy Dessources 97200 FORT DE FRANCE

FI30243

N° RG 22/00022 - N° Portalis DB3X-W-B7G-THOKW

Le 19 Avril 2022, le Tribunal judiciaire de FORT DE FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de :

**L'Association UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIAL**

**ET MEDICO-SOCIAL DE LA MARTINIQUE**

Lotissement Dillon Stade  
1 Rue Georges Eucharis  
97200 FORT-DE-FRANCE  
SIREN : 384 938 189

Activité : **Action Sociale**  
\* juge commissaire titulaire : **Madame Sabine CRABOT, Vice-Présidente** au TJ de FORT DE FRANCE

\* mandataire judiciaire :  
**La SELARL MONTRAVERS YANGTING, Représentée par Me MONTRAVERS**

6 Rue des Arums Anse Miton 97229 TROIS-ILETS

\* administrateur judiciaire :  
**La SELARL BCM ET ASSOCIES, représentée par Me Charles-Henri CARBONI**

Lot Hardy Dessources 97200 FORT DE FRANCE  
\*commissaire priseur :  
Nom : **Maître Hélène MARTIN, Commissaire Priseur**

Adresse : 50, Rue Victor Schœlcher - 97200 FORT-DE-FRANCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI30244

Le Greffier du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE avise les créanciers colloqués ou inscrits sur l'immeuble sis à Quartier Périnelle, Lieu dit Cocoteria, cadastré section H N° 100 pour Ooha 25a 42ca (97250 SAINT PIERRE), dans la procédure qui a fait l'objet d'une liquidation Judiciaire par jugement du **18 Mars 2008** concernant :

la SCI LAMINAIRE IMMOBILIER  
N° SIRET : **348 446 519 00012**

Activité : Location de Biens immobiliers  
Complément du jugement : l'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal Judiciaire de Fort-De-France.

FI30245

Le Greffier du Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE avise les créanciers colloqués ou inscrits sur l'immeuble sis à Lieu dit Centre Ville - 97200 FORT DE FRANCE Cadastre section BCN° 1517 et 1026 pour une contenance totale de Oha 3ca 78a, dans la procédure qui a fait l'objet d'une liquidation Judiciaire par jugement du **18 Mars 2008** concernant ;

la SCI LAMINAIRE IMMOBILIER  
N° SIRET : **348 446 519 00012**

Activité : Location de Biens immobiliers  
Complément du jugement : l'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal Judiciaire de Fort-De-France.

## MARCHÉ PUBLIC

FI30238



## Avis d'Appel public à la Concurrence

**APPEL A PROJETSACCUEIL PERISCOLAIRE DANS LES ECOLES DU MORNE-ROUGE ET EXTRASCOLAIRE (Année 2022 / 2023)**

Département de la Martinique - commune de Morne-Rouge

Appel à projets pour garderie périscolaire et accueil extrascolaire

Le temps périscolaire regroupe tous les moments qui encadrent le temps scolaire. Il s'agit donc de l'accueil avant et après la classe ainsi que le temps du repas.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la ville du Morne-Rouge souhaite renforcer l'offre périscolaire pour l'année scolaire 2022/2023 et développer pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires des activités qui concernent l'accueil périscolaire selon les 4 domaines d'activités retenus suivants :

1. Activités d'éveil et de découverte complémentaires aux enseignements et aux projets d'écoles
2. Activités intellectuelles
3. Activités de curiosité et de créativité
4. Activités de socialisation, de coopération et de sensibilisation à l'environnement proche autour d'un projet d'embellissement de l'école

Toutes les écoles de la ville sont concernées par ces domaines d'activités.

C'est dans ce cadre que la ville lance un appel aux différents porteurs de projets.

Le projet devra couvrir les 4 domaines d'activités avec des objectifs généraux et

opérationnels, des fiches d'actions précisant le nom de chaque activité destinée aux enfants, l'âge du public visé, la description de l'activité, et les modalités d'évaluation des actions menées.

### Accueil extrascolaire

Le temps extrascolaire concerne les activités proposées les mercredis ainsi que les petites et grandes vacances.

Pour ce qui est du temps extrascolaire, le prestataire devra organiser des ACM (Accueil Collectif de Mineurs) sur les mêmes périodes citées précédemment.

Il devra élaborer pour chaque ACM programmé, un projet de qualité ayant des objectifs sportifs, culturels ou autres mais jamais sans le volet pédagogique. Par ailleurs, il est indispensable que les ACM se déroulent en dehors des locaux scolaires. L'objectif étant d'ouvrir nos enfants sur d'autres sites, de pratiques favorables à un véritable épanouissement. Il est important qu'ils sortent du cadre scolaire.

Les dossiers qui auront satisfait à toutes les modalités de dépôt seront examinés selon les critères d'appréciation suivants :

- La conformité du dossier
- La qualification des animateurs en tenant compte de leur expérience
- Le coût de l'activité

**La date limite de réception des projets est fixée au lundi 18 juillet 2022 - 12 heures.**

Les dossiers sont à retirer :

**Sur la plateforme dématérialisée des marchés : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)**

**1 - Adresse où l'on peut demander des renseignements d'ordre administratif :**

**Tous renseignements doivent être demandés via la plateforme dématérialisée des marchés : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)**

Les pièces administratives et les offres devront être rédigées en langue française.

### 2 - Adresse d'expédition

Les plis parvenus après cette date et heure limites par voie dématérialisée via l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>, seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Ce dossier dématérialisé doit contenir :  
**- Dans le cas d'une procédure ouverte :**

1. un pli CANDIDATURE et OFFRE contenant les justificatifs à l'appui de la candidature et de l'offre.

Le projet devra être en conformité avec le cahier des charges téléchargeable sur la plateforme des marchés dématérialisés : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Date d'envoi à la publication : vendredi 10 juin 2022

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

FI30184



Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2022-05-18-000031 du 18 mai 2022 relative à la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports pour l'installation d'un câble sous-marin de télécommunication entre Cuba et la Martinique.

Cette enquête publique d'une durée de quinze (15) jours consécutifs se déroulera du 14 juin 2022 au 28 juin 2022 inclus, à la mairie de Schœlcher, siège de l'en-

### quête publique.

Madame Leïla BOURGADE est désignée en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E22000005 / 97 du 10 mai 2022, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siégera à la mairie de Schœlcher.

Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Schœlcher, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Mardi 14 juin 2022 - 08h30 - 12h30 : Ouverture et permanence

Mardi 21 juin 2022 - 08h30 - 12h30 : Permanence

Mardi 28 juin 2022 - 08h30 - 12h30 : Permanence

Mercredi 29 juin 2022 : Clôture

Le dossier complet ainsi que les pièces qui l'accompagnent, le registre d'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Schœlcher, pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie de Schœlcher, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous :

<http://martinique.developpement-durable.gouv.fr/> « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Schœlcher, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique :

[enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

La société Orange est le responsable du projet. Les frais afférents à cette enquête publique (publicité dans les journaux, publicité sur les sites, ainsi que les frais et les indemnités du commissaire enquêteur) sont à la charge de la société Orange.

Toutes informations relatives à ce dossier pourront être demandées auprès de :

La société Orange - M. Sébastien TESIO - Chef de projet - Tél. : 01 42 75 33 55 - 07 86 98 93 17

Mail : [sebastien.tesio@orange.com](mailto:sebastien.tesio@orange.com)

Le bureau d'études SETEC - M. Marc CHENOZ - Chef de projet - Mail : [marc.chenoz@setec.com](mailto:marc.chenoz@setec.com)

ou  
La Direction de la mer - Mme Virginie GALLONI D'ISTRIA - Service de la planification et de l'environnement marin - Tél. 05 96 59 58 37 - Courriel : [virginie.galloni-dustria@mer.gouv.fr](mailto:virginie.galloni-dustria@mer.gouv.fr)

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Schœlcher et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

<http://martinique.developpement-durable.gouv.fr/> « participation du public/enquêtes publiques 2022 ».

**Vous voulez feuilleter le Légis dès le vendredi matin ?**  
**Abonnez-vous en ligne !**  
**7 Jours / 7 - 24 H / 24**  
**Paiement sécurisé**  
**[www.lelegis.fr](http://www.lelegis.fr)**